Sophie LOUEY

Travailler seul mais ensemble dans un espace de *coworking* Les ressorts du choix d'un espace de travail physique et social

Regards Sociologiques, n°63, 2024, pp.27-40

Les créations d'espaces de coworking se multiplient depuis les années 2010. L'offre répond aux besoins d'individus cherchant des lieux de travail pour réaliser des activités professionnelles. L'article repose sur une enquête ethnographique menée sur deux espaces de coworking. Il éclaire tout d'abord les dynamiques socio-spatiales de la constitution de marchés locaux de coworking. Il distingue ensuite comment des travailleurs, aux dispositions, trajectoires socioprofessionnelles et statuts différents, vont choisir un espace et un collectif de travail parmi cette offre disponible.

The creation of coworking spaces has been increasing since the 2010s. The offer meets the needs of individuals looking for workspaces to carry out all or part of their professional activities. The article is based on an ethnographic survey conducted on two coworking spaces. It first sheds light on the socio-spatial dynamics of the creation of local coworking markets. It then distinguishes how workers, with different dispositions, socio-professional trajectories and statuses, will choose a space and a work collective from this available offer.

Mots clés : *coworking*, marchés locaux du *coworking*, collectif de travail, travail à distance, télétravail, travail nomade
Keywords : coworking, local coworking markets, work collective, remote work, teleworking, nomad work

Depuis les années 2010, les espaces de *coworking* (ECW) se multiplient en France. Ils sont passés de 600 en 2017 à 3420 en 2022[1]. Les ECW sont des espaces communs d'exercice de travail « flexible »[2] dont les utilisateurs sont appelés *coworkeurs* et *coworkeuses*[3]. Ces anglicismes renvoient sociologiquement à des travailleurs qualifiables de nomades et, pour certains, de télétravailleurs[4]. Le développement des ECW s'inscrit dans un contexte de transformation de l'emploi, notamment marqué par une individualisation du travail[5]. Le *coworking* a alors la particularité de rassembler spatialement des travailleurs isolés par le partage d'un espace de travail commun.

Les ECW sont des entreprises, des associations ou encore n'ont pas de statut formel. Ils ont des modèles d'organisation divers : dotés ou non de salariés gérant et/ou animant le lieu, payants ou gratuits, réservés à tel ou tel profil d'individu, etc. Malgré cette variation de formats et de modèles d'organisation, les ECW sont principalement présentés comme des espaces de création et de développement d'activités entrepreneuriales et sont soutenus, dans les milieux urbains et ruraux, par les pouvoirs publics tant nationaux que locaux[6]. Ces financements publics sont complétés ou supplantés par des autofinancements (via des systèmes d'adhésion ou de cotisation) ou par des financements participatifs ayant par exemple permis l'ouverture du lieu (constitution d'un capital de départ) ou son aménagement (achat d'équipements et de mobilier). Ces variantes organisationnelles participent ainsi à la composition d'une offre locale de *coworking* plus ou moins diversifiée selon les territoires.

De nombreux travaux sont menés sur les ECW dans différentes disciplines : en géographie, les chercheurs relient ECW et territoire d'implantation[7], en architecture ils analysent les effets du développement des ECW sur le marché immobilier[8], en sciences de gestion ils étudient les modalités organisationnelles des ECW[9]. Ces études révèlent un lien entre les évolutions du marché immobilier d'entreprise et le déploiement des offres de *coworking* principalement à partir d'une entrée

[1] Cf. Grzesiak Laurie, « Le coworking de plus en plus prisé par les grandes entreprises ? », *Futuribles*, 2023 [en ligne].
[2] Cf. Blein Alexandre, « Le coworking, un espace pour les transactions hors marché ? », *Réseaux*, n°196, 2016, pp.147-176.
[3] Cette orthographe domine dans l'usage du terme en France bien qu'il soit aussi parfois orthographié « *coworker* » (littéralement collègues de travail en anglais). On trouve également l'expression « *coworking manager* » désignant les propriétaires, gestionnaires, créateurs ou encore animateurs des espaces, parfois remplacée par celle d'« *happiness manager* » emprunté au rôle professionnel qui, dans des *start-ups,* consiste à faire du lien entre les travailleurs.
[4] Cf. Schütz Gabrielle, « Pour une sociologie du télétravail ancrée dans les organisations », *Sociologies Pratiques*, n° 43, 2021, pp.1-12.
[5] Sur ce point : Bernard Sophie, *Le nouvel esprit du salariat,* Paris, Presses universitaires de France, 2020.
[6] Cf. Edey Gamassou Claire, Dehouck Laurent, « Espaces de coworking : politiques publiques de transformation numérique et risques », *Politiques & Management Public,* n°3, 2021, pp.331-351.
[7] Cf. Leducq Divya, Demazière Christophe, Coquel Aurélie, « Diffusion régionale et intégration urbaine des espaces de coworking », *Géographique, Économie, Société,* vol.21, 2019, pp.145-169.
[8] Voir : Blein Alexandre, *L'émergence du coworking dans l'offre d'immobilier d'entreprise en Île-de-France,* Thèse de doctorat en architecture, aménagement de l'espace, Université Paris-Est, 2017.
[9] Lire à ce propos : Fabbri Julie, *Les espaces de coworking pour entrepreneurs. Nouveaux espaces de travail et dynamiques interorganisationnelles collaboratives,* Thèse de doctorat en sciences de gestion, École polytechnique, 2015.
[10] Selon : Michel Basile, « Le coworking, entre ouverture et fermeture des espaces associatifs et communautaires », *Réseaux,* n° 214-215, 2019, p.289-318.

par les organisations, leurs implantations et les types d'activités qui y sont menés. Les approches sociologiques sont à quant à elles plus rares[10].

En ce sens, je propose d'analyser dans le même temps les organisations (ECW) et leurs « utilisateurs »[11] (les *coworkeurs*) afin de comprendre comment s'effectue la rencontre entre l'offre et la demande. Celle-ci passe par un choix des travailleurs qui sélectionnent un espace de travail parmi d'autres. Le choix est ici entendu comme la répartition des chances d'intégrer un ECW en fonction des modalités organisationnelles et spatiales d'un côté et des dispositions, trajectoires et positions socioprofessionnelles de l'autre. De façon similaire aux lieux d'habitat, les ECW se décrivent par leurs caractéristiques matérielles, localisation et statut d'occupation[12]. Le choix de l'ECW se fait alors au regard d'un «effet de lieu»[13] par lequel l'espace physique s'articule à l'espace social. En effet, aux éléments matériels s'ajoutent d'autres critères renvoyant au « style » de l'ECW.

Une approche sociologique nous conduit à sortir, au moins pour partie, des anglicismes dont les usages dominent sur le milieu enquêté. Il s'agit ici de proposer une analyse des processus conduisant les travailleurs, dont les dispositions, trajectoires socioprofessionnelles et statuts varient, à réaliser tout ou partie de leurs activités professionnelles dans un espace de travail qu'ils ont choisi. L'analyse localisée permet d'exposer dans un premier temps les dynamiques socio-spatiales de la composition de l'offre locale de *coworking*. Puis, il s'agit dans un second temps de comprendre comment des travailleurs choisissent de faire de certains espaces *coworking* plutôt que d'autres leur lieu de travail.

Une enquête sur des espaces de coworking dans le nord de la France

J'ai mené une recherche sur les ECW entre 2012 et 2021 dans trois cadres successifs. L'étude ethnographique est centrée sur deux ECW situés dans la même région mais pas dans les mêmes villes. La Bulle est implantée dans une ville de 250 000 habitants et l'Atelier dans une ville de 150 000 habitants.

J'échange en 2012[14] avec un salarié d'une Chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui, dans le cadre de ses fonctions professionnelles, est en cours de création d'un ECW appelé l'Atelier[15], ouvrant finalement en 2015 après trois ans de test. En 2021, je découvre l'ECW associatif de la Bulle lors d'une enquête collective[16] portant sur des acteurs engagés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui se réunissent fréquemment dans cet espace. Je consacre une troisième enquête, postdoctorale, au sein du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET-CNAM) (2021-2022) à l'analyse des modalités de travail dans les ECW.

La découverte de ces deux ECW à différents moments de mon parcours de recherche me conduit à les observer à plusieurs stades : l'Atelier est suivi de sa création jusqu'à son lancement formel (2012-2015) et retrouvé ensuite (2021-2022) et la Bulle est suivie à partir de 2021 alors qu'elle existe déjà depuis plus de 10 ans. L'ensemble de ces enquêtes a permis de collecter trois types de matériaux : observations, entretiens et documentations.Tout d'abord, j'ai mené des observations à découvert dans ces deux ECW : à l'Atelier une journée par semaine pendant environ 24 mois cumulés ; à la Bulle une journée par semaine pendant 13 mois cumulés. La présence régulière et pendant des journées complètes permet de côtoyer des utilisateurs plus ou moins réguliers des espaces et d'observer des évènements comme des moments conviviaux (*afterwork*) ou encore des réunions ou activités de clubs et d'associations.

Ensuite, ces observations sont complétées par 18 entretiens semi-directifs[17] menés avec sept *coworkeurs* de l'Atelier et neuf *coworkeurs* de la Bulle ainsi qu'avec deux créateurs de ces ECW. L'entretien était structuré autour de quatre thèmes : la trajectoire professionnelle, les actuelles activités professionnelles exercées, la découverte du *coworking*, les pratiques et rapports au *coworking*. Enfin, j'ai rassemblé des documents (papiers et numériques) renseignant sur les évolutions des lieux mais aussi sur les profils d'utilisateurs. La collecte des données a été centrée sur les deux ECW cités. Cependant, j'en ai aussi fréquenté d'autres de ces deux villes (3 à 4 autres espaces en y passant entre 4 et 5 jours de façon continue) afin de mieux comprendre les marchés locaux des ECW.

[11] Le recours au terme « utilisateurs » renvoie aux usages dominants sur le terrain. Je les considère cependant comme des travailleurs qui recourent à un service pour exercer certaines tâches.

[12] Cf. Grafmeyer Yves, *Élire domicile,* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010.

[13] Bourdieu Pierre, « Effets de lieux » *in* id. (dir.), *La misère du monde,* Paris, Seuil, 1997, pp.159-167.

[14] Dans le cadre d'une enquête doctorale portant sur les sociabilités patronales dans les collectifs patronaux.

[15] Les deux espaces ainsi que les enquêtés sont anonymisés.

[16] L'enquête, appelée TARCO : Travail, activités et rétributions dans les communs, est réalisée au sein de la ChairESS des Hauts-de-France. L'équipe est composée de : Laurent Gardin, Florence Jany-Catrice, Amélie Lefebvre-Chombart, Christian Mahieu et Pierre Robert.

[17] Les enquêtés cités dans l'article sont anonymisés tout comme ceux cités dans les extraits d'observations mobilisés.

Des organisations et offres distinctives : les dynamiques socio spatiales du *coworking*.

Les ECW s'inscrivent dans des marchés locaux du *coworking*. Les individus ayant besoin de recourir à un ECW vont dès lors choisir dans cette offre locale le lieu qui deviendra leur espace de travail.

Nous pouvons avancer quatre hypothèses explicatives de la multiplication des ECW observée au cours de ces quinze dernières années. La première serait un développement répondant à des besoins/stratégies de propriétaires ou d'employeurs en matière de conversion et/ou d'exploitation d'immobilier d'entreprise (que le coût du foncier soit trop élevé ou encore qu'une structure cherche à rentabiliser une partie de son patrimoine immobilier). La seconde serait une augmentation du travail exercé sous des statuts indépendants[18] générant un besoin d'espaces pour travailler sur tout ou partie de ses tâches professionnelles. La troisième serait un effet de l'extension du recours au télétravail par des travailleurs salariés, que l'employeur n'ait pas de locaux pour les employés, que le site principal soit éloigné du domicile du salarié ou encore que le travail soit impossible à réaliser sur site (entreprises étrangères par exemple). La quatrième renvoie au soutien de certaines collectivités[19] favorisant la création, le maintien ou le développement d'ECW.

Une entrée par les ECW permet de mieux comprendre, dans un premier temps, les ressorts de la création des deux lieux enquêtés et leur place sur le marché local du *coworking*. Le second point porte sur les enjeux de la rentabilité économique des ECW. Cela conduit dans un troisième temps à se pencher sur le franchissement du seuil de ces espaces. Les compositions organisationnelles (leurs localisations, modèles économiques et styles) des ECW seront alors mises en relation avec les propriétés et dispositions des travailleurs. En effet, fréquemment, lors des entretiens, les enquêtés (créateurs ou travailleurs de ces espaces) citent d'autres ECW dans leur récit d'entrée dans l'ECW choisi. Cela montre combien le marché local du *coworking* comprend des ECW marqués par des styles ayant des effets d'attirances ou de répulsions sur leurs potentiels utilisateurs.

La constitution de marchés locaux du coworking

Les enjeux de localisation et de forme d'occupation des sites renvoient à des modèles d'organisation différents. L'histoire organisationnelle des ECW, à partir d'une entrée territoriale, donne à voir des dynamiques socio-spatiales conduisant à la création de marchés locaux. Ces dynamiques sont encadrées et déterminées par la pression immobilière et foncière.

Comme exposé dans l'introduction, les ECW ont des statuts privés, associatifs ou informels[20]. J'ai choisi, dans le cadre de l'enquête, de m'intéresser à un espace privé d'une part (l'Atelier) et un espace associatif d'autre part (la Bulle). Si la Bulle fait partie d'un marché local dense d'offres de *coworking*, c'est bien moins le cas pour l'Atelier. Ces situations sont néanmoins à rapporter à l'attractivité des villes. L'Atelier est situé dans une ville de 100 000 habitants de plus que celle de la Bulle.

En 2012, l'Atelier est d'abord créé sous la forme d'un club qui est animé par des salariés de la CCI. Au moment de ma dernière enquête, en 2021-2022, sept ECW sont en activité dans cette ville (deux privés dans des hôtels d'entreprise gérés par un chef d'entreprise propriétaire ; un privé qui dépend d'une multinationale de *coworking* ayant remporté un appel d'offres de la SNCF pour la gestion d'un lieu ; deux privés dans des hôtels faisant partie d'un grand groupe ; un associatif s'inscrivant dans le réseau des tiers-lieux et labélisé Fablab). L'Atelier est à proximité des gares ferroviaire et routière, dans le centre-ville.

La Bulle est fondée en mai 2010. En 2015, les membres du collectif envisagent de fusionner avec un autre ECW[21], lui aussi associatif, face à la

[18] Cf. Célérier Sylvie, Le Minez Sylvie, *Les indépendants, témoins des transformations du travail ?,* INSEE, avril 2020 [Rapport de l'édition 2020 en ligne].

[19] Comme le montrent : Boutillier Sophie, Ross Éve, « L'empreinte territoriale du coworking », *Revue d'Économie Régionale et urbaine*, n°3, 2021, pp.497-514.

[20] Des utilisateurs de la Bulle sont ainsi passés par ce qu'ils désignent comme des « squats de travail » où certains vivaient parfois. Ces lieux, investis illégalement et temporairement, ne peuvent être dévoilés. Je requalifie alors ce type d'espaces d'« informels ».

[21] Cet espace est créé quelques mois après la Bulle. Il est aussi, à ses débuts, dans le centre de la ville et locataire auprès de propriétaires privés. Tout comme la Bulle, cet espace s'inscrit dans le mouvement des *makers*.

multiplication d'espaces privés qui « mettent en danger le modèle non économique »[22] des structures. Ne parvenant pas à s'accorder, les deux espaces conservent leurs activités dans deux lieux différents. En 2019, seule la Bulle reste ouverte, l'autre espace fermant définitivement ses portes. En 2021-2022, il existe plus de 45 ECW dans la ville dont quatre sont des associations, les autres sont privés (entreprises, au sein d'hôtels-restaurants, etc.). La Bulle est le seul ECW d'un quartier populaire de la ville où elle est implantée. Les autres espaces sont plutôt à proximité des gares, dans le centre-ville et sur une zone en proche périphérie où sont concentrées des entreprises dites « innovantes » et désignées par le terme de « *start-ups* ».

Les deux ECW enquêtés ont en commun d'être les premiers créés dans les villes où ils sont situés et existent toujours dix ans plus tard. De plus, tous deux sont passés par d'autres emplacements avant d'occuper leur position actuelle. L'Atelier occupe son troisième espace et la Bulle son quatrième. Ces déménagements - aussi remarqués pour plusieurs autres espaces explorés pendant l'enquête - s'expliquent principalement par les marchés locaux de l'immobilier d'entreprise et d'association.

Les évolutions de ces marchés locaux ont des effets directs sur la Bulle et l'Atelier mais pour des motifs différents. La Bulle a toujours été en location des lieux utilisés. D'abord locataires auprès de propriétaires privés dans le centre de la ville, les créateurs de la Bulle subissent dès 2010 des augmentations successives de loyer mettant en danger les activités. À mesure de ces augmentations, ils voient des ECW associatifs fermer d'un côté et de multiples ECW privés être créés de l'autre. Cette situation de gentrification immobilière, et pourrait-on dire même d'ECW, du centre-ville, les pousse à s'en éloigner. Ce déménagement permet de faire tenir le modèle économique de la Bulle qui est par ailleurs entièrement équipée de mobilier de récupération.

L'Atelier n'est pas soumis à de tels enjeux locatifs. La structure a toujours occupé des locaux appartenant à la CCI. La direction de la CCI a adopté une stratégie de test de l'espace à deux emplacements successifs avant d'occuper le lieu actuel. L'objectif a toujours été pour la direction d'implanter les activités de l'Atelier dans des espaces temporairement vides avant d'occuper aujourd'hui un espace spécialement aménagé par des architectes et décorateurs d'intérieur[23].

Ainsi, la Bulle comme l'Atelier sont soumis à l'évolution locale de la pression immobilière. Du côté de la Bulle, les déménagements sont plutôt fréquents et subis (à mesure que les loyers augmentent, l'association s'éloigne du centre-ville) alors que du côté de l'Atelier ils sont moins fréquents, choisis et même programmés à long terme en fonction des stratégies établies par la direction de la CCI. Ces premiers éléments contribuent à révéler que les ECW s'inscrivent sur des territoires composant un marché plus ou moins concurrentiel et qu'ils ont des ressources très inégales permettant de s'y positionner.

Des ressources inégales conduisant à des exigences de rentabilité variables

Si les ECW sont positionnés dans des marchés locaux en ayant un statut de propriétaire ou de locataire des lieux, leurs modèles s'inscrivent aussi dans des logiques de rentabilité économique plus ou moins fortes qui déterminent leurs modèles de développement.

Certains ECW ont des salariés chargés de gérer et d'organiser le lieu tandis que d'autres n'en ont pas. Ces individus ont un rôle de promotion de l'ECW mais aussi d'élaboration, de diffusion et d'encadrement des règles internes. Ces salariés, par leur propension à fédérer ou non les utilisateurs de l'ECW autour d'activités communes, jouent un rôle important dans les dynamiques de coopérations entre les utilisateurs[24].

[22] Richard Poirier, salarié à temps partiel et entrepreneur social, cofondateur d'un espace *coworking* associatif, *coworkeur* à la Bulle [entretien en février 2022].

[23] Paul Doimert, manager d'une pépinière d'entreprise de la CCI [discussion informelle en mai 2022].

[24] Cf. Trupia Dilara Vanessa, « Produire un espace hybride de coopération », *Réseaux*, n°196, 2016, pp.111-145.

[25] La CCI est une institution parapublique qui a des obligations légales et qui développe des offres de service à ses ressortissants ou au-delà (sous forme gratuite ou payante).

L'Atelier, par son rattachement à la CCI[25], est un espace privé. Une salariée de la CCI anime le lieu tandis que la gestion financière (dépenses et recettes) passe par un service de la CCI auquel l'espace est rattaché. La Bulle est une association autogérée. Une réunion mensuelle ouverte à tous les utilisateurs vise à réguler la gestion collective de l'espace dans tous ces aspects (budgets, suivi des adhésions, activités, etc.). Elle correspond alors plutôt à un modèle d'organisation dit horizontal, dans la lignée des *mouvements makers*[26].

L'Atelier n'est pas créé avec un enjeu de rentabilité directe mais à long terme d'après les salariés de la CCI. Par ailleurs, ces derniers ont une position professionnelle les mettant à distance d'une partie de la gestion du lieu par rapport à ce qui est observé du côté des créateurs de la Bulle. Ils ne prennent pas de risque individuellement et n'engagent aucun financement personnel à participer à la création de l'espace et à son animation puisque ces tâches sont réalisées à côté d'autres tâches professionnelles[27]. De plus, les utilisateurs de l'espace s'apparentent à des « clients »[28] dont les salariés travaillent à satisfaire les demandes, en ajustant les services proposés et en se montrant disponibles, alors que du côté de la Bulle, les *coworkeurs* sont considérés comme formant une « communauté », certains désignant fréquemment les autres comme des « camarades » dont le terme renvoie directement à un imaginaire de « gauche » sans cesse rappelé dans le quotidien du travail dans l'ECW (par la décoration, les interpellations, les évènements soutenus, etc.). La manager de l'Atelier d'un côté, les membres de la communauté de la Bulle de l'autre, proposent des animations. Ces dernières correspondent par leurs formes et objectifs aux besoins des *coworkeurs*. L'Atelier organise régulièrement (au moins une fois par semaine) des ateliers, conférences dédiées à des thématiques entrepreneuriales (par exemple des ateliers sur la communication ou encore l'accompagnement comptable) « résolument neutre politiquement » comme la manager[29] me l'a décrit. La Bulle propose quant à elle des activités collectives et associatives (par exemple des débats sur les communs ou encore des séances de yoga) régulièrement teintées de dimensions politiques (comme un cours de boxe dont l'affiche de l'évènement indique « ça peut servir contre le rassemblement national »).

En revanche, du côté de la Bulle, les créateurs investissent rapidement de l'argent personnel dans l'espace et cherchent une rentabilité rapide pour « ne pas couler »[30] avec l'ECW, ce qui les conduit à sous-louer l'espace fréquemment en le monétisant. Cela permet aussi de le libérer gratuitement pour des associations ou des mouvements politiques qu'ils soutiennent et qu'ils qualifient comme « de gauche » régulièrement lors de l'enquête. Les utilisateurs font « communauté », du mot qu'ils utilisent eux-mêmes pour désigner le collectif de travailleurs, mais aussi en raison du modèle d'organisation autogestionnaire qu'ils ont mis en place. Ils sont incités à partager des charges et responsabilités avec les créateurs. Cependant, le modèle économique de la Bulle ne tiendrait pas sans subvention municipale[31].

Les modèles des ECW reposent sur des obligations et objectifs de rentabilité assez différents et qui s'articulent aux tensions immobilières. Les profits de localisation s'inscrivent alors bien dans des objectifs de rentabilité mais aussi dans une autre finalité : celle d'attirer des utilisateurs. En effet, les ECW ont pour objectif commun d'attirer des travailleurs pour qu'ils franchissent le seuil de leurs espaces et qu'ils en deviennent des *coworkeurs*.

Franchir le seuil et entrer dans un espace de coworking

Travailler dans un ECW implique de partager un espace commun de travail qui va être l'objet d'une appropriation plus ou moins immédiate et qui, parfois, va même échouer. Les travailleurs passent par un franchissement physique du seuil qui est emblématique de l'adéquation ou non entre un

[26] Selon : Lallement Michel, *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie,* Paris, Le Seuil, 2015.

[27] Il n'y aurait pas eu d'augmentation de charge de travail, certaines de leurs autres tâches ayant été déléguées à un apprenti recruté pour seconder plusieurs salariés du service de la CCI.

[28] Le terme n'est jamais utilisé au contraire de celui de *coworkeur*.

[29] Le refus d'accéder à des demandes de location de la salle de réunion pour des réunions politiques témoigne par exemple de cela.

[30] Richard Poirier, salarié à temps partiel et entrepreneur social, cofondateur d'un espace *coworking* associatif, coworkeur à la Bulle [entretien en février 2022].

[31] La majorité municipale est identifiée par les créateurs de l'ECW comme « de gauche » et soutenant des initiatives associatives.

travailleur et un style d'espace collectif de travail.

Le processus d'entrée dans un ECW passe une première étape de contact en utilisant le numérique ou en se rendant physiquement sur place. Une fois le seuil de l'ECW franchi, le travailleur entrant va faire l'apprentissage du fonctionnement de l'espace avec ou sans l'accompagnement d'une tierce personne. Ces premiers pas et les interactions qui les suivent sont des moments d'aisance ou de malaise relatifs à la rencontre entre un travailleur, avec son statut et ses dispositions, et un espace physique ainsi que d'autres individus y travaillant.

Comme c'est le cas de bien des travailleurs entrant dans un ECW, j'ai été accompagnée et guidée à chacune de mes premières visites pendant une durée de 20 minutes à 1h20 (13 ECW visités en 2021). Ces visites se faisaient tantôt après une prise de rendez-vous via une plateforme numérique (ce qui a été le cas pour l'Atelier), tantôt directement sur les lieux (le cas de la Bulle). Les visites étaient guidées par un manager/animateur des lieux lorsqu'il y avait des salariés et par des utilisateurs lorsque l'espace était associatif. Ma visite des nouveaux locaux de l'Atelier s'est faite en étant accompagnée par la manager salariée et a duré 1h15 alors que celle de la Bulle a duré 20 minutes en étant guidée par une utilisatrice des lieux :

Deux visites d'espaces de *coworking*
Journal de terrain avril 2021

Accéder à la Bulle se mérite. Je suis arrivée le matin depuis la gare afin de passer la journée dans le lieu de coworking. La réunion d'un collectif associatif sur lequel j'enquête se tient ce soir. En sortant de la gare, j'utilise les transports en commun pour arriver dans le quartier. Et j'active mon GPS. Le lieu est bien là, face à moi… Mais c'est un immeuble d'habitation. Je repère à côté d'une des sonnettes un petit sticker très abîmé avec le logo de la Bulle que j'ai repéré plus tôt sur les réseaux sociaux. Il y a un interphone auquel je sonne mais je n'obtiens pas de réponse. J'attends un peu. Je sonne à nouveau. Rien. J'attends à nouveau. Quelqu'un arrive pour entrer dans le bâtiment, je demande si je peux me glisser avec lui. Je lui dis que je cherche à accéder à la Bulle, il me répond « aaaah… Oui c'est là. Prenez l'ascenseur c'est à un étage ». Je me dirige vers l'ascenseur et à nouveau un sticker avec le logo indiquant l'étage. Arrivée sur le palier de l'étage, j'accède à un couloir. Sur une affiche vitrée figure une sorte de plan de circulation. Il est indiqué que pour accéder à la Bulle, il faut traverser une terrasse et monter à l'étage par un escalier extérieur. Je traverse la terrasse avec une impression étrange… celle de traverser des domiciles privés. Des habitants prennent un café et fument sur la terrasse. Il y a des jouets d'enfants, bien d'autres objets, du mobilier de jardin et une cabane en plastique pour enfants. J'accède à l'escalier et trouve une grande porte bleu métallique (un peu style « garage » ou coupe-feu).

Lorsque je pousse la porte de la Bulle, j'ai d'abord l'impression de « déranger », car j'arrive directement dans l'open-space et je remarque que plusieurs personnes travaillent sur des postes équipés d'ordinateurs. Je lance alors un « bonjour » que j'espère suffisamment fort pour se faire entendre tout étant assez discret pour ne pas « déranger » les travailleurs. J'attends quelques secondes (qui me paraissent être de longues minutes, car je ne suis pas très à l'aise). Une femme vient vers moi après m'avoir lancé quelques regards furtifs et me demande : « c'est ta première fois ? ». Je réponds « oui » et nous nous sourions. Elle me fait alors visiter l'espace en m'indiquant qu'il est possible de s'installer partout dans l'open-space et qu'il n'y a aucun espace réservé. J'observe le mobilier qui me semble assez ancien, on dirait du mobilier de récupération. Les choses ne sont pas assorties, il y a des canapés troués et des chaises qui semblent usées. Ma guide précise que l'usage du café est illimité mais il est attendu de payer environ 35 centimes par tasse en mettant de l'argent dans une tirelire métallique à côté de la machine à café. Il s'agit d'une machine à café à grain et les membres du collectif ont calculé qu'une tasse de café « moyenne » valait cette somme (à partir du prix du café et en y intégrant le coût de la machine et de son « usure »). Ma guide me montre une grande salle qu'il est possible de louer pour des réunions via un paiement supplémentaire. Je lui demande où est-ce que je peux valider mon « ticket » d'utilisation pour la journée. Elle me demande ce que j'ai pris comme « ticket ». J'indique avoir pris un forfait de 10 jours. Elle me répond qu'on ne « contrôle pas », que je peux « compter les choses dans [ma] tête » et qu'« on se fait confiance ». Elle me montre ensuite une table de ping-pong qui paraît très endommagée mais toujours utilisée d'après les raquettes et qu'elle désigne comme la « table de pause ». La visite se poursuit par une indication des toilettes, des casiers où il est possible de laisser des choses mais de façon « non sécurisée ». Elle rajoute : « on se fait confiance, c'est vrai mais s'il y a des trucs qui disparaissent bah c'est chacun pour soi [rires] ». Nous enchaînons avec la visite de la cuisine. Elle me montre comment fonctionne le tri des différents déchets. Le dernier à quitter le lieu tel et tel jour doit descendre telle et telle poubelle. J'acquiesce mais ne retiens pas tout. Elle indique un tableau où les règles sont inscrites. Je remarque que le mur

de la cuisine est couvert de photographies de personnes dans des cadres qui paraissent festifs. Ma guide me montre ensuite un espace, derrière le meuble où est la machine à café sur un côté de l'open-space : « ça, c'est de l'or ! » Il s'agit du papier toilette. Lorsqu'il n'y en a presque plus, les utilisateurs sont censés prendre de l'argent dans la tirelire et aller en acheter pour le collectif (…). Je lui demande quelle est son activité, elle m'explique être indépendante et venir trois à quatre jours par semaine, elle est coach dans l'accompagnement au développement associatif. Elle me retourne la question, je dis que je suis sociologue, que je travaille sur les acteurs engagés dans des communs. Elle rigole et me dit : ah sociologue bon, ça va, t'es comme nous alors [rires] t'es de gauche [rires] (…) »

Journal de terrain avril 2022

J'ai pris rendez-vous avec la manager du lieu, Delphine Jadoux, en passant par LinkedIn. Lorsque j'arrive, Delphine Jadoux sourit et m'accueille : « Sophie ? [Je hoche la tête en souriant également] Bienvenue à l'Atelier ! Je vous fais visiter ! ». Nous voici parties pour une longue visite où tout s'enchaine et semble standardisé. Elle me présente les pièces une à une : d'abord l'espace d'accueil qui comprend aussi un espace d'attente. Les utilisateurs peuvent utiliser un espace pour tenir des rendez-vous en étant isolés des autres. L'espace est composé de mobilier design avec des formes arrondies et plastifiées. Je questionne la manager sur la décoration des lieux. Elle m'explique que tout a été pensé par une décoratrice qui a remporté un appel d'offres. Le bureau de Delphine Jaloux est une sorte de grand guichet où tout est dissimulé de son côté et qui est placé au carrefour de l'espace, lui permettant de voir directement l'entrée sur sa gauche, la cuisine sur sa droite, le petit couloir qui mène aux sanitaires, un couloir vers sa gauche qui débouche sur des salles de réunion. Face à elle il y a une salle avec un open space où sont disposés des postes de travail équipés d'ordinateurs. Dans le « hall », un mur comprend des affiches avec les identités des utilisateurs des lieux. Delphine Jadoux passe en revue chaque coworkeur. Suite à la visite, nous continuons à discuter. Delphine Jadoux semble « méfiante » à l'égard de ma démarche (je me suis présentée comme sociologue au CEET-CNAM). Elle dit avoir effectué des recherches et me demande si le CNAM veut copier des espaces de coworking. Je suis surprise par la question et la rassure sur ma démarche mais j'ai l'impression qu'elle n'est pas convaincue (…).

Ces extraits du journal de terrain montrent des ECW assez différents (accueil, organisation, etc.). L'accès à l'Atelier est plus facile qu'à la Bulle. Il occupe des locaux identifiables depuis la rue et dispose d'un accueil où le vouvoiement est de mise dans les interactions. La Bulle n'en a aucun, les travailleurs prennent en charge cet accueil et le tutoiement est immédiat. Les règles communes quotidiennes pèsent peu sur les travailleurs de l'Atelier par rapport à ce qui se joue à la Bulle. Si le ménage est externalisé dans le premier, il est réalisé par les utilisateurs de l'espace dans le second. Cette contribution ou non à cet entretien du lieu peut être rapprochée de la comparaison hôtel/maison mobilisée plus loin par des enquêtés. Les descriptions des visites, par les travailleurs et moi-même, témoignent aussi des effets que peuvent avoir ces découvertes de lieux, en particulier l'impression de déranger ou non en franchissant le seuil. Au cours des entretiens nombre de travailleurs m'ont fait des récits de leurs perceptions dans des espaces de *coworking* vus comme « trop roots » (cas de travailleurs des espaces privés qui ont testé la Bulle) ou comme « trop guindés » (cas de travailleurs d'un espace associatif qui ont testé l'Atelier). Le clivage gauche/droite est aussi régulièrement mobilisé dans les discours pour distinguer les espaces. La découverte de tel lieu peut donc être suivie de ruptures ou de nouveaux essais afin de choisir l'ECW correspondant aux attentes des potentiels *coworkeurs*. Le choix d'un ECW s'inscrit ainsi plus largement dans un rapport social à l'espace de travail ici déterminé par les dispositions et propriétés sociales des entrants.

Des travailleurs isolés devenant des *coworkeurs* : les conditions sociales d'installation dans un espace de travail collectif[32]

Si les travailleurs utilisant des ECW partagent le fait de travailler dans un espace commun, ils n'y trouvent pas les mêmes services et ne partagent pas les mêmes attentes les concernant. En ce sens, une entrée par les ECW et leurs services articulée à une exposition de dispositions, trajectoires et positions des *coworkeurs* éclaire les conditions du choix de l'ECW comme espace de travail.

La multiplication des ECW est favorisée par un contexte de modifications du travail réduisant et affaiblissant des collectifs de travail[33]. Les travailleurs des ECW ont pour trait commun d'être

[32] Les termes entre guillemets et non référencés sont ceux des entretiens et discussions que l'auteure nous narre [note de l'édition].
[33] Cf. Castel Patrick, Bergeron Henri, *Sociabilité, coopération et satisfaction au travail,* Fondation Jean Jaurès Éditions, 2024.

isolés par leur distance (au moins physique) à des collectifs de travail ou par la nature des tâches qu'ils exercent. L'enquête conduit à distinguer, à partir des statuts et activités professionnelles, trois catégories d'individus devenus *coworkeurs* : les salariés d'abord, les chercheurs d'emploi et étudiants ensuite[34] et les indépendants enfin. Pour exposer les façons dont ces catégories d'utilisateurs choisissent leur ECW de travail, j'ai choisi d'analyser des cas significatifs[35]. Si tous ces travailleurs apparaissent d'abord isolés (par leur statut ou leur trajectoire), ils entrent dans un collectif de travail en fréquentant l'ECW. Ce dernier est à la fois un espace physique et un espace social de travail.

Des styles d'espaces de travail et de services

Les ECW en tant qu'espaces de travail correspondent à un modèle qui est « calqué sur celui de l'entreprise traditionnelle, dans lequel les rythmes et les routines du salariat typique ne tardent pas à s'instaurer ou à se restaurer »[36]. Pour autant, leur place dans des marchés locaux du *coworking* les conduisent à afficher des fonctionnements différenciés notamment concernant l'amplitude horaire d'accessibilité, la structuration de l'espace et la tarification des usages.

Tout d'abord, les ECW se distinguent par des amplitudes horaires plus ou moins importantes, déterminées par la présence ou non de salarié dédié, mais aussi par le mode d'accès au lieu lui-même. L'Atelier est ouvert de 9h à 17h et fermé de 12h à 14h alors que la Bulle est ouverte de 9h30 à 19h en continu. Ces horaires contribuent à réguler le temps de travail des utilisateurs, comme ils le formulent en entretien.

Les observations montrent qu'il est difficile d'aller en deçà ou au-delà des horaires annoncés du côté de l'Atelier tandis qu'il y a une plus grande flexibilité horaire du côté de la Bulle. En effet, bien que les travailleurs de l'Atelier comme de la Bulle disposent de moyens d'accès aux espaces (badges pour l'Atelier, badges et clés pour la Bulle), ces moyens sont réservés à ceux qui paient « le plus » du côté de la Bulle (les locataires de bureaux) et à ceux qui ont le plus d'ancienneté du côté de l'Atelier.

Les hiérarchies d'accès aux services sont fréquentes dans les ECW. L'exploration d'autres ECW confirme que les espaces sont spatialement divisés. Ainsi, un espace privé visité et observé pendant trois jours, situé à 15 minutes à pied de la Bulle, est divisé en trois espaces correspondant à des offres différentes : le hall du bâtiment est gratuitement utilisable, trois autres espaces sont accessibles par un badge. Parmi ces trois espaces, l'offre la moins chère donne accès à un *open space*, l'autre comprend des bureaux collectifs, le dernier comprend des bureaux individuels fermés. Des couleurs de badges, portées au cou avec un cordon, permettent de repérer de loin les types d'utilisateurs des lieux et les animateurs utilisent ces couleurs pour distinguer l'attention prêtée aux *coworkeurs*. Du côté des espaces enquêtés, les divisions sont moins nombreuses mais elles sont bien distinctives. Sur le principe, il est impossible d'utiliser un des deux espaces gratuitement. Les tableaux comparatifs ci-après rendent compte de l'organisation des espaces (tableau 1) et des offres tarifaires (tableau 2).

Tableau 1. Structuration spatiale de l'Atelier et de la Bulle

Spécificités	**L'Atelier**	**La Bulle**
Nombre de postes dans *l'open space*	15	20
Nombre de bureaux individuels fermés	13	0
Cuisine	Oui	Oui
Terrasse	Oui partagée	Oui partagée
Nombre de salles de réunion	1	1

[34] Les chercheurs d'emplois et étudiants sont ici regroupés, car ils décrivent de façon commune avoir des fréquentations d'ECW ponctuelles (un temps bref pendant les études, le temps d'une période de chômage) et visant à sortir ou préparer la sortie de sa catégorie plutôt qu'à exercer des tâches inscrites dans une activité professionnelle.

[35] La cumulativité est utilisée pour distinguer ces figures. Voir : Passeron Jean-Claude, Revel Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

[36] Fouquet Clément, « Espace de coworking », op. cit.

Tableau 2. Offres tarifaires de services à l'Atelier et à la Bulle

Offre de service	L'Atelier	La Bulle
Demi-journée *coworking*	12 euros	6 euros 50 euros (pour un forfait de 10) 80 (pour un forfait de 20)
Journée *coworking*	18 euros	10 euros
Coworking mensuel		150 euros
Demi-journée bureau individuel	30 euros	
Journée bureau individuel	42 euros	
Bureau mensuel	192 euros	
Salle de réunion demi-journée	72 euros	De 35 à 105 euros 1-5 personnes : 35 euros 6-10 personnes : 70 euros Plus de 10 personnes : 105 euros
Salle de réunion jour	108 euros	De 70 à 210 euros 1-5 personnes : 70 euros 6-10 personnes : 140 euros Plus de 10 personnes : 210 euros
Contribution à l'entretien des lieux	Non	Oui
Café	Oui sans supplément de paiement	Oui avec supplément de paiement
Possibilité de laisser des affaires sur place	Oui (casiers sécurisés)	Oui (« c'est toi qui prends le risque ! »[37])

L'offre de l'Atelier se décline en un espace de travail collectif et des bureaux individuels alors que du côté de la Bulle, il n'est possible de travailler que dans un espace collectif (tableau 1). En revanche, ces deux ECW offrent tous deux des espaces communs identiques : une salle de réunion, une cuisine et une terrasse. Concernant les offres tarifaires (tableau 2), elles sont sujettes à plus de subdivisions du côté de la Bulle (forfaits ou prix proportionnels au nombre de personnes qui présentes) que de l'Atelier. La Bulle propose néanmoins plus de services inclus dans l'utilisation de l'espace (café ou casiers à disposition).

Le partage d'un espace par des travailleurs qui n'exercent pas les mêmes activités professionnelles passe par une familiarisation reposant à la fois sur l'appropriation de l'espace physique et sur l'expérience de la coexistence avec les autres travailleurs.

L'organisation spatiale et les services montrent que les ECW ont des styles différents. La qualité des espaces (équipements, postes de travail, luminosité) peut faire partie des critères des travailleurs, mais l'enquête montre que c'est surtout le style de collectif (plutôt considéré comme associatif ou comme entrepreneurial) qui joue dans leur choix. Si l'Atelier permet de se sentir « comme dans un hôtel » selon Maïa Salter, indépendante dont nous présentons la trajectoire plus loin, Pierre Dourmier décrit la Bulle en utilisant l'expression « on y est comme à la maison ». Ces différences d'aisance et d'appropriation des espaces conduisent d'analyser les motifs de choix de l'ECW par rapport aux positions et dispositions de ces travailleurs.

Des travailleurs à la recherche d'un « style » de services : les télétravailleurs

Les travailleurs salariés utilisateurs d'ECW décrivent un recours au *coworking* comme un moyen de trouver un espace de travail où ils accèdent à

[37] Selon la formule consacrée par les utilisateurs des lieux lorsqu'ils présentent le fonctionnement à des « nouveaux ».

certains services (surtout matériels) et un collectif de travail (rompre une solitude) dans une situation où ils n'ont pas accès à un espace physique de travail dans leur entreprise. Cet usage du *coworking*, en faisant d'eux des télétravailleurs, permet de ne pas être isolé physiquement. Toutefois, ce n'est pas le seul enjeu.

Mathieu François travaille à temps plein en tant qu'ingénieur dans le secteur numérique pour une entreprise états-unienne. Trilingue, diplômé d'une école d'ingénieur et d'une école de commerce, il est recruté il y a 15 ans dans cette entreprise qui a alors des locaux à Paris. Quelques années plus tard, l'entreprise, à l'occasion d'une opération de restructuration de ses activités, vend le patrimoine immobilier dont elle était propriétaire en France. En revanche, les activités des salariés sont maintenues. Mathieu François effectuait auparavant les allers-retours entre sa ville d'habitation et Paris pour «4 heures de transport quand tout allait bien mais ça n'allait presque jamais bien» et pour s'«enfermer dans un bureau dans un étage à la con». Il voit alors d'un «œil heureux» les changements dans son entreprise. Des négociations se déroulent avec les responsables des ressources humaines et il est convenu que la société favorisera le travail des salariés dans des espaces de *coworking* «au choix» des salariés eux-mêmes. Mathieu François choisit alors l'Atelier pour exercer ses activités et apprécie la possibilité d'y travailler dans un bureau fermé, ce que les autres ECW locaux ne permettent pas. L'entreprise règle directement et mensuellement les frais de *coworking* à l'Atelier, ce qui dispense Mathieu François d'effectuer une démarche administrative. Travailler à l'Atelier lui permet d'être spatialement proche de son domicile, de retrouver des conditions matérielles de travail proches de celles connues dans sa carrière (travailler dans un bureau fermé avec des horaires fixes), et ce tout en côtoyant d'autres travailleurs. L'ECW par ses services correspond alors aux attentes de reproduction d'un travail sur site.

Une autre configuration est observée parmi les télétravailleurs qui, bien que reposant aussi sur un choix déterminé par le «style» de services de l'ECW, ne renvoie pas aux mêmes usages. Pierre Dourmier est salarié à mi-temps en tant que traducteur. Il complète cette activité professionnelle en exerçant des micro-tâches sous un statut d'auto-entrepreneur ou de façon non déclarée. L'entreprise de Pierre Dourmier a des bureaux à Paris mais «pas d'espace pour y mettre ses gens». Ses employeurs le laissent «gérer le paiement du *coworking*» après un arrangement ayant conduit à une augmentation de salaire de près de 200 euros par mois. Pierre Dourmier confie en entretien choisir la Bulle pour l'absence de contrôle des paiements, qu'il n'honore pas toujours, car «ça arrondit les fins de mois!». Le fait qu'il vienne régulièrement y travailler, qu'il y accompagne des nouveaux et qu'il ne «paie pas toujours mais pas jamais non plus» contribue à ce que ses usages de l'espace ne soient pas considérés comme «haram» (interdits). La Bulle est alors ici particulièrement adaptée à sa recherche d'économie de recours au service d'un ECW. Surtout, ses «petites triches» connues des autres *coworkeurs* ne sont pas sujettes à des jugements négatifs ou de quelconques rappels aux règles notamment parce qu'il contribue à l'animation et l'organisation du lieu lui-même.

Ainsi, ces deux salariés, qui sont travailleurs isolés et n'ont pas accès aux locaux de leurs employeurs, télétravaillent dans des ECW. Dans ces deux configurations, l'arrangement est décrit comme plutôt positif : supprimer de longs temps de transport, accéder à un collectif, faire des économies. À cela s'ajoute pour l'un d'eux la possibilité d'avoir un bureau fermé, ce que l'Atelier est alors le seul à proposer. Cependant, l'investissement de tel ECW tient aussi à des raisons économiques. Du côté du premier télétravailleur cité, l'employeur paie directement l'Atelier alors que du côté du second cela passe par un accord informel qui n'est pas soumis à justification. Ainsi, si le choix de l'ECW est, dans ces deux cas, largement lié aux ressources matérielles que ces deux télétravailleurs peuvent y trouver, voire en tirer, on constate que dans un des cas l'absence de contrôle, renvoyant au style singulier de l'ECW associatif, est déterminante. C'est aussi pourtant cette flexibilité qui favorise l'investissement en retour du *coworkeur* dans des tâches de contribution à l'ECW.

Des travailleurs à la recherche d'une insertion professionnelle : chercheurs d'emplois et étudiants

Les chercheurs d'emplois et les étudiants ont des usages plus ponctuels des espaces de *coworking* que les autres catégories citées. Ils fréquentent les ECW pour y faire des rencontres porteuses de bénéfices professionnels plutôt que pour y réaliser des tâches directement liées à leurs activités principales. Ils sont soit à la recherche d'un futur emploi salarié, soit en cours de construction d'un projet de création d'entreprise. Seule la Bulle permet à ces catégories de franchir son seuil.

Je rencontre Marceau Frouton à la Bulle lors d'une pause déjeuner collective en mars 2022. J'observe pendant ce déjeuner qu'il connaît déjà plusieurs *coworkeurs* de l'espace, mais c'est la première fois que je le vois. J'apprends qu'il est actuellement à la recherche d'un « poste de salarié ». Diplômé d'une licence de langues, il a travaillé quatre ans en Espagne avant de rentrer en France. Il travaille ensuite pendant deux ans pour une association avant de « perdre le poste » « à cause de la perte d'une sub[vention] ». Il utilise son statut de chercheur d'emploi pour suivre des formations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Il se spécialise dans le conseil en *crowdfunding* et s'engage dans une association qui rétribue ses bénévoles via un budget contributif. L'association tient ses réunions dans les locaux de la Bulle. Il profite alors de ce statut pour utiliser l'espace sans payer (l'association elle-même verse une somme annuelle à la Bulle qui permet aux membres d'y tenir des réunions, mais cette somme est surtout décrite comme un « soutien » aux activités du lieu). La fréquentation du lieu lui permet alors, explique-t-il, de rencontrer des indépendants et de les accompagner dans la mise en place d'opérations de *crowdfunding*. C'est lors d'un autre déjeuner, quelques semaines plus tard, que j'apprends par un coworkeur de la Bulle que Marceau Frouton a été embauché dans une « association amie » du secteur de l'ESS.

J'échange avec Pauline Doltamy à l'issue d'une journée passée à la Bulle en février 2022. Nous avons passé la journée face à face sans pour autant vraiment nous parler. Lors de cette journée, Pauline Doltamy effectue plusieurs allers-retours entre le bureau qu'elle occupe, le palier extérieur du lieu où elle va passer des appels téléphoniques et la cuisine où elle réalise des visioconférences. Lors de la pause déjeuner collective, elle explique devoir terminer des tâches et manger plus tard. Je ne la vois finalement pas déjeuner au cours de la journée. Je lui propose à la fin de la journée de partager « un goûter » avec moi en sortant une tablette de chocolat de mon sac à dos. Elle accepte la proposition et nous décidons d'accompagner ce goûter d'un café dans la cuisine. Nous nous installons alors et partageons des éléments sur nos situations. J'apprends que Pauline Doltamy est étudiante en Master 2 d'économie. Elle travaille, simultanément avec ses études, sur un projet de création d'entreprise avec un ami étudiant. Tous deux souhaitent créer une plateforme d'achats groupés de produits spécifiques dans le secteur agricole. Fille d'agriculteurs, Pauline Doltamy souhaite exercer un métier qui associe ses différentes passions dans « une démarche éthique ». Soucieuse des enjeux climatiques contemporains et ayant conscience des contraintes pesant sur les agriculteurs, elle dit profiter de ses études qui « offrent du temps » pour « prendre le temps de [se] lancer ». Au cours d'une « marche verte » locale (manifestation contre un projet immobilier), elle rencontre un membre de la Bulle qui lui parle de l'espace et des « valeurs » de ses membres. Elle choisit alors de « tester » l'espace et s'y rend quand elle a des « trous dans l'emploi du temps ». On lui rappelle à plusieurs reprises qu'elle n'a pas « besoin de payer » ses usages dans la Bulle. Pauline Doltamy explique bénéficier des conseils des indépendants qui sont à la Bulle. Ces échanges, souvent informels, l'aident, explique-t-elle, à se repérer dans l'espace associatif local. Souhaitant développer son projet sous un statut qu'elle qualifie d'« alternatif », elle accède à des renseignements auprès d'indépendants de divers statuts (auto-entrepreneur ; entrepreneur-salarié en coopérative d'activité et d'emploi ; indépendant en SARL ; indépendant sous SCOP).

Marceau Frouton et Pauline Dolmaty sont ainsi emblématiques de ces utilisateurs qui, s'ils ne sont pas des utilisateurs réguliers d'ECW, les investissent comme de potentiels collectifs porteurs de ressources professionnelles. Si l'Atelier n'est pas, ou peu, accessible à ces profils c'est surtout parce qu'ils ne correspondent pas aux cibles d'utilisateurs,

que les prix y sont plus élevés et que le contrôle des usages de l'espace y est plus fort par rapport à un espace comme la Bulle.

Des travailleurs à la recherche d'un «style» d'entrepreneuriat : les indépendants

Les indépendants composent la plus grande proportion des utilisateurs des ECW enquêtés (80% selon les évaluations des créateurs et animateurs rencontrés). Leur rapport à l'indépendance est déterminant dans le choix d'un ECW.

Gérald Foudier, indépendant, est *coworkeur* à la Bulle depuis 5 ans au moment de l'entretien. Fils d'un ouvrier et d'une mère au foyer, il est diplômé d'une école de commerce. Il choisit, au terme de son premier CDD d'un an dans un grand groupe, de partir en voyage pendant un an avec un ami. Au retour, tous deux créent une entreprise organisant des voyages «éthiques». Pendant 5 ans, ils alternent entre le domicile de l'un et de l'autre pour travailler. Les deux amis et associés décident de «séparer les choses», en cherchant un espace de travail durable qui permettra de mieux organiser leurs vies privées. Gérald Foudier décrit alors dans l'entretien avoir fait «un choix du cœur». Il explore les différentes possibilités de travail dans les ECW par des visites et des tests gratuits. C'est finalement à la Bulle qu'il dit se sentir «le mieux». Il explique y trouver un collectif «sain et serein anti-startup». Les deux associés *coworkeurs* de la Bulle décrivent le choix de cet ECW comme un «engagement» en «adéquation avec [leurs] valeurs». Revendiquant entreprendre «autrement», tous deux ont des trajectoires marquées par des expériences militantes dans des associations locales mais aussi des mouvements politiques (Nuit Debout, mouvements écologiques). Si tous deux se disent entrepreneurs, ils refusent de se projeter dans un potentiel statut d'employeur renvoyant pour eux à un rôle d'«exploiteur». Présents quotidiennement, Gérald Foudier et son associé contribuent par ailleurs «avec plaisir» à animer l'espace *coworking* au quotidien en particulier autour d'activités ludiques pendant les pauses mais aussi en animant régulièrement des ateliers sur «l'entrepreneuriat écologique».

Maïa Salter est elle aussi indépendante. Je la rencontre en avril 2022 alors qu'elle semble effectuer des tâches de comptabilité dans la cuisine de l'Atelier. Je profite d'un regard qu'elle me jette pour la questionner sur son parcours et ses activités. Maïa Salter est fille d'un couple d'artisans. Elle est salariée pendant 10 ans en tant que cuisinière dans une cuisine collective, avant de se lancer pendant le premier confinement dans un projet de création d'activités. Elle mobilise alors son réseau de relations pour se faire accompagner dans ce projet d'entrée dans l'indépendance qu'elle explique nourrir depuis longtemps tout en aspirant à devenir un jour employeuse, tout comme ses parents l'ont été. Une amie l'oriente vers une conseillère d'entreprise à la CCI. Suivant ce parcours, Maïa Salter construit son projet qui consiste à produire et vendre des pâtisseries. La conseillère de la CCI l'accompagne dans le développement de son réseau et lui conseille de rejoindre l'Atelier pour y faire des rencontres. Maïa Salter commence à fréquenter l'espace et participe à des ateliers sur l'entrepreneuriat. Quelques mois après son entrée, elle a réalisé son «rêve» selon ses mots et s'installe son activité en louant une cellule commerciale à proximité de l'Atelier en passant par la CCI. Maïa Salter partage alors son temps entre la boutique où elle cuisine et vend ses produits et l'Atelier où elle effectue ses tâches administratives. Au moment de son lancement de boutique, l'animatrice de l'Atelier propose aux *coworkeurs* de se rendre à la boutique collectivement pour passer une grosse commande. Maïa Salter me confie après cette journée avoir été particulièrement marquée par ces gestes : «j'ai compris que ce n'étaient ni des collègues, ni des clients, mais des amis».

Ainsi, ces indépendants choisissent de travailler dans un ECW pour des motifs sensiblement différents. Pour les premiers, le choix repose sur un souhait de mieux distinguer vie privée et vie professionnelle mais en recourant à un ECW correspondant à leurs façons d'entreprendre plus proche d'un style associatif que d'un style qu'ils renvoient à la catégorie «*start-up*». Pour la seconde, le choix repose d'abord sur une recommandation à un moment spécifique de développement de l'activité. Ces indépendants disent tous rechercher des «rencontres» qui, même si elles permettent parfois de faire des affaires, sont davantage décrites

comme des sociabilités amicales s'inscrivant dans le partage de certaines activités au sein d'un espace de travail commun. Pour autant, ces enquêtés ne choisissent pas le même type d'ECW selon leurs dispositions et aspirations. Ainsi, on observe que ces indépendants choisissent le *coworking* soit dans l'attente d'un local professionnel (comme dans le cas de Maïa Salter), soit pour travailler dans un espace tout en cultivant une position « anti-*start-up* » (cas de Gérald Foudier et son associé). Dès lors, l'indépendante qui poursuit un développement d'entreprise trouve un appui adapté à l'Atelier (où elle se forme notamment à la direction d'entreprise) alors que l'autre enquêté choisit la Bulle précisément parce qu'elle se démarque d'un style « *start-up* » qu'il rejette. Ainsi, ces deux configurations montrent des dispositions différenciées face à des façons d'investir l'entrepreneuriat tant matériellement (ressources mobilisables) que subjectivement (aspirations). Les entrepreneurs de la Bulle mettent en avant le choix de l'ECW comme un engagement permettant de rejoindre un collectif partageant des valeurs proches des leurs (entreprendre « autrement ») tandis que ceux de l'Atelier expliquent y chercher des ressources de développement pour leurs activités (trouver des clients, un local, etc.) sans mentionner de valeurs particulières. Si les choix de l'ECW renvoient pour les indépendants à des dispositions et aspirations entrepreneuriales différenciées, on observe d'autres enjeux déterminants le choix réalisé du côté des télétravailleurs.

Cette entrée par les catégories d'utilisateurs renseigne sur les dispositions et positions conduisant à choisir un ECW ainsi que les façons d'y travailler et, parfois, d'y nouer des liens. Si l'ECW est un lieu où l'on exerce des activités professionnelles (comme dans le cas des indépendants et des salariés), il peut aussi être un espace de rencontres, de création d'activités ou même de recherche d'opportunités professionnelles. Outre ces types de profils, on constate que la seule entrée par les statuts ne suffit ainsi pas tout à fait à comprendre l'adéquation qui s'opère entre le travailleur et le lieu de travail. On constate que les enquêtés distinguent des styles de services et, plus largement, d'ECW lorsqu'ils livrent le récit de leur appropriation des espaces. Outre ces jonctions entre dispositions des travailleurs et styles des ECW, l'observation du travail en train de se faire dans ces lieux permettrait d'en prolonger l'analyse.

Conclusion

Les marchés locaux du *coworking* comprennent des ECW proposant des offres de service distinctives de façon à attirer, voire fidéliser, des travailleurs qui deviendront des *coworkeurs*. Les modèles d'organisation promus et les activités proposées visent des profils de travailleurs différents qui eux-mêmes sont à la recherche d'un lieu de travail parmi une offre locale. Les *coworkeurs*, selon leurs dispositions politiques, entrepreneuriales et/ou statuts et aspirations, vont entrer dans un ECW plutôt qu'un autre. Le franchissement du seuil est une étape clé du processus conduisant à devenir *coworkeur*. L'expérience de l'aisance ou du malaise, largement déterminée par les propriétés et positions sociales, contribue à éclairer le choix d'ECW. Les premières expérimentations d'un ECW sont souvent l'occasion d'éprouver de l'attirance ou, au contraire, de la répulsion pour celui-ci conduisant alors à en devenir ou non utilisateur.

S'engager dans un ECW revient à intégrer un collectif de travail et devenir dès lors *coworkeur*. Si les travailleurs sont d'abord isolés, le partage de l'espace conduit à accéder à des ressources matérielles et sociales professionnelles différenciées. L'étude distingue des profils de travailleurs selon leur statut : salariés, chercheurs d'emplois et étudiants, indépendants. Ces derniers n'ont ni les mêmes usages ni les mêmes attentes de l'ECW selon leurs trajectoires socioprofessionnelles. Si le statut professionnel compte, on constate que les dispositions (politiques, entrepreneuriales et professionnelles) des travailleurs rencontrent des offres distinctes de styles et de services d'ECW. Malgré ces différences, on observe que les travailleurs participent à construire des collectifs de travail dans ces espaces. De plus, on comprend en analysant les trajectoires que certains travailleurs ont créé des activités entrepreneuriales ou trouvé un emploi salarié par leur fréquentation d'un ECW. Ces éléments appellent alors un prolongement afin de comprendre quels effets les passages par les ECW ont sur des carrières professionnelles.